



Macon, vendredi 29 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04559**Modifiant l'avis n° FR/2022/04555**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Avarie d'engin flottant (Bateau sombré / Epave)**Bateau de plaisance immergé / sombré****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 28/07/2022 à 23:00**

o Saône

entre les pk 148.770 (Hors chenal 20 m à l'aval de la balise rive droite) et pk 148.770 - En dehors du chenal

Extrême vigilance (A l'approche du secteur à la vue des unités de plongées) (tous les usagers - dans les deux sens)**- à partir du 28/07/2022 à 23:00**

o Saône

entre les pk 148.770 (Hors chenal 20 m à l'aval de la balise rive droite) et pk 148.770 - En dehors du chenal

Eviter les remous (tous les usagers - dans les deux sens)**- à partir du 28/07/2022 à 23:00**

o Saône

entre les pk 148.770 (Hors chenal 20 m à l'aval de la balise rive droite) et pk 148.770 - En dehors du chenal

Commentaire :

Les usagers sont informés de la présence d'un bateau de plaisance sombré au PK 148.770. L'épave est située hors chenal, à 20.00/30.00 m à l'aval et dans l'alignement de la balise rouge rive droite.

Les usagers sont invités à faire preuve de vigilance à l'approche du secteur, réduire leurs vitesses et limiter leurs remous.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Sébastien COLLARD